



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 12 décembre 1996 — N° 68

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

12 décembre 1996

12 décembre 1996

Le jeudi 12 décembre 1996

N° 68

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, fait une déclaration concernant la réduction de la taxe sur les carburants à l'égard de l'éthanol.

Présentation de projets de loi

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

86Loi sur le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent.

La motion est adoptée.

Dépôt de documents

12 décembre 1996

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, transmet le message suivant de Son Excellence le lieutenant-gouverneur à M. le Président qui en fait lecture à l'Assemblée:

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Son Excellence le lieutenant-gouverneur du Québec transmet à l'Assemblée nationale les crédits supplémentaires # 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 1997, conformément à l'article 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, et recommande ces crédits à la considération de l'Assemblée.

Québec, le 10 décembre 1996

Jean-Louis Roux

M. Landry dépose les crédits supplémentaires # 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 1997 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 586-961212)

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, les crédits supplémentaires # 1 pour 1996-1997 sont renvoyés en commission plénière.

M. Simard, ministre des Relations internationales, dépose:

Le rapport annuel de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 587-961212)

Le rapport annuel du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, volet Affaires internationales, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 588-961212)

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, dépose:

Le rapport annuel du Commissaire à la déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 589-961212)

12 décembre 1996

Le rapport annuel de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 590-961212)

M. Bélanger, leader du gouvernement, dépose:

La réponse à la question écrite de M. Poulin (Beauce-Nord) concernant les indemnités versées aux exploitations agricoles sinistrées dans le cadre des pluies diluviennes des 19 et 20 juillet 1996 — Question n° 20, *Feuilleton et préavis* du 11 décembre 1996.

(Dépôt n° 591-961212)

La réponse à la question écrite de M. Bordeleau (Acadie) concernant le déménagement du Cabinet de la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce au 9^e étage de la Place Mercantile — Question n° 26, *Feuilleton et préavis* du 11 décembre 1996.

(Dépôt n° 592-961212)

Dépôt de rapports de commissions

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 10 décembre 1996, a tenu des consultations particulières sur le projet de loi n° 43, Loi sur les véhicules hors route.

(Dépôt n° 593-961212)

Dépôt de pétitions

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 372 citoyens et citoyennes du comté de Chambly, concernant l'implantation d'une école de rattachés dans les locaux de l'école de La Rabastalière.

(Dépôt n° 594-961212)

12 décembre 1996

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bouchard, premier ministre, dépose:

La contre-proposition gouvernementale sur l'établissement d'un cadre de discussions avec les organisations syndicales (CSN, FTQ, CEQ, FIIQ, SPGQ et SFPQ), en date du 11 décembre 1996.

(Dépôt n° 595-961212)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 229, 235, 243 et 244 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission du budget et de l'administration procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques sur le projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, aujourd'hui, de 15 heures à 17 heures, et, à cette fin, entende les organismes suivants:

- la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec;
- la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de quarante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre d'État de l'Économie et des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

12 décembre 1996

—————

M. Johnson, chef de l'opposition officielle, présente une motion concernant la nomination de Mme Lise Thibault au poste de lieutenant-gouverneur du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 50, Loi sur la Régie de l'énergie;
 - la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi sur les véhicules hors route;
 - la Commission du budget et de l'administration, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire, et afin de tenir des consultations particulières sur le projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.
-

12 décembre 1996

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, ainsi que des amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, et par M. Mulcair (Chomedey).

À 12 h 58, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, ainsi que des amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, et par M. Mulcair (Chomedey).

À la fin de son intervention, M. Gauthrin (Verdun) propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

12 décembre 1996

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 86 en annexe)

Pour: **35** Contre: **55** Abstention: **0**

À 17 h 58, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 04.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, ainsi que des amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, et par M. Mulcair (Chomedey).

Le débat terminé, les amendements de M. Bégin, ministre de la Justice, sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé sur ces amendements et les mises aux voix subséquentes.

À la demande de M. Bélanger, leader du gouvernement, les votes sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption du principe

12 décembre 1996

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, propose que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le vendredi 13 décembre 1996

À la fin de son intervention, M. Vallières (Richmond) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 87 en annexe)

Pour: 8 Contre: 42 Abstention: 0

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, proposant que le projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Benoit (Orford) propose la motion de report suivante:

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot «maintenant» et en ajoutant, à la fin, les mots «dans six mois».

Après une suspension de la séance au cours de laquelle il a réuni les leaders parlementaires, M. Brouillet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la durée du débat restreint sur cette motion de report: dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; le temps de parole non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de M. Benoit (Orford).

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des

12 décembre 1996

affaires courantes de la prochaine séance.

À 7 h 11, sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne à 10 heures, ce vendredi 13 décembre 1996.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

12 décembre 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Gautrin (Verdun) proposant l'ajournement du débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative:

(Vote n° 86)

POUR - 35

Beaudet	Chenail	Lefebvre	Sirros
Bélanger	Cherry	LeSage	Vaive
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Cusano	Loiselle	Vallières
Benoit	Delisle	Maciocia	Williams
Bergman	Farrah	Marsan	
Bissonnet	Fournier	Middlemiss	
Bordeleau	Frulla	Mulcair	
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Ouimet	
Chagnon	Gautrin	Paradis	
Charbonneau	Gauvin	Parent	
<i>(Bourassa)</i>	Gobé	Poulin	

CONTRE - 55

Barbeau	Blais	Doyer	Leduc
Baril	Boucher	Facal	Lelièvre
<i>(Arthabaska)</i>	Boulerice	Filion	Létourneau
Baril	Brassard	Gagnon	Malavoy
<i>(Berthier)</i>	Brien	Gaulin	Marois
Beaudoin	Caron	Gendron	Ménard
Beaulne	Charest	Jolivet	Morin
Beaumier	Chevrette	Julien	<i>(Dubuc)</i>
Bégin	Cliche	Lachance	Morin
Bélanger	Côté	Landry	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>
<i>(Anjou)</i>	Désilets	<i>(Bonaventure)</i>	Paquin
Bertrand	Deslières	Laprise	Paré
<i>(Charlevoix)</i>	Dion	Laurin	Payne
Pelletier	Perron	Rioux	Saint-André
Perreault		Rivard	

12 décembre 1996

Signori
Simard
(*La Prairie*)

Trudel
Vermette

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Vallières (Richmond) proposant l'ajournement du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française:

(Vote n° 87)

POUR - 8

Benoit
Bissonnet

Gobé
Laporte

Marsan
Paradis

Sirros
Vallières

CONTRE - 42

Barbeau
Baril
(*Arthabaska*)
Baril
(*Berthier*)
Beaudoin
Beaulne
Beaumier
Bertrand
(*Charlevoix*)
Bertrand
(*Portneuf*)
Blais

Boulerice
Brien
Campeau
Caron
Charest
Côté
Désilets
Deslières
Dion
Doyer
Gagnon
Gaulin
Jolivet

Jutras
Lachance
Landry
(*Bonaventure*)
Laprise
Leduc
Lelièvre
Malavoy
Ménard
Morin
(*Dubuc*)
Morin
(*Nicolet-Yamaska*)

Paquin
Paré
Perron
Rioux
Robert
Rochon
Saint-André
Signori
Simard
(*La Prairie*)
Vermette

ABSTENTION - 0